



La Flotte Industrielle Pélagique en Mauritanie: Rôle Socio-Economique

Fah Mouhamedou Argeina, Chercheur Economiste au LESE/IMROP,

PB: 22 Nouadhibou, Mauritanie, Tél: 00 222 22 62 10 23/00 222 46 73 43 85

Email: fahmouhamedou@yahoo.fr



INTRODUCTION

Estimés à plus d'un million de tonnes de potentiel, en Mauritanie, l'exploitation des ressources pélagiques repose principalement sur deux types de pêches : (I) Une pêche artisanale et côtière très dynamique; et (II) Une pêche industrielle totalement orientée vers l'exportation. Ces ressources sont soumises à deux systèmes de régime d'accès: le système d'affrètement et le système de licence libre. Les navires de pêche sous affrètement qui étaient les plus dominants sont devenus très minoritaires à partir de 2005. En effet, le système de licence libre s'est imposé ces dernières années. Les productions des navires sous licence sont aussi plus importantes car ils sont plus performants. Dans la perspective, visant une intégration accrue du secteur des pêches à l'économie nationale, la gestion durable des petits pélagiques constitue un enjeu stratégique, en termes de création d'emplois, de source de protéines alimentaires pour les populations et de retombées économiques pour le pays.

METHODOLOGIE

Différentes sources de données ont été utilisées :

- Données Journaux de pêches DSPCM/IMROP,
- Données ONS
- Données DPI
- Données BCM
- Etudes récentes
- Autres (études, enquêtes propres,...etc)

RESULTATS

L'étude du rôle socioéconomique de la flotte industrielle pélagique en Mauritanie fait ressortir cinq (5) résultats majeurs :

1. L'investisseur étranger profite le plus de l'exploitation de cette pêcherie (Fig. 3)
2. Malgré l'importance des captures, les retombées socio-économiques au niveau national restent marginales (Fig. 2 et 6)
3. L'affrètement rapporte, en termes de gain, 21 % du chiffre d'affaires contre 12 % pour les licences libres.
4. La contribution des pélagiques dans les recettes budgétaires de l'Etat représentent en moyenne 4 % pour les deux systèmes (Fig.6).
5. En matière d'emploi, l'affrètement n'offre en moyenne que 2 % alors que les licences libres en génèrent 8 % (Fig.5).

Figure 1: Evolution annuelle de la flotte industrielle pélagique pêchant en Mauritanie

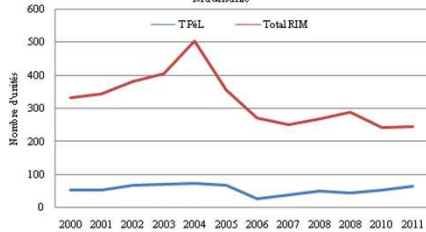


Figure 3: Evolution et la répartition du CA réalisé par la flotte industrielle pélagique pêchant en Mauritanie

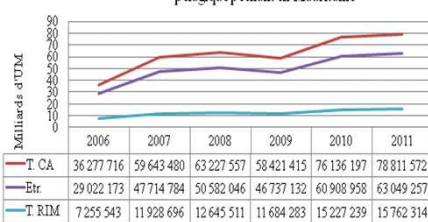


Figure 5: Part de la Mauritanie dans les emplois de la flotte industrielle pélagique

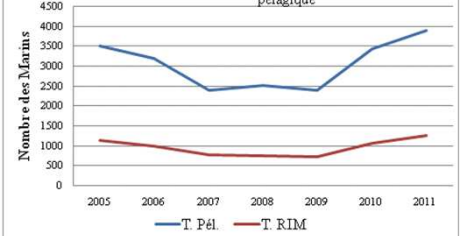


Figure 2: Evolution annuelle des captures pélagiques par espèce

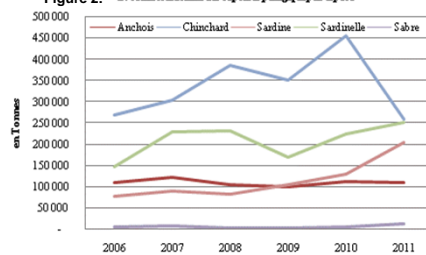


Figure 4: Répartition de la part de la Mauritanie dans le CA réalisé par la flotte industrielle pélagique

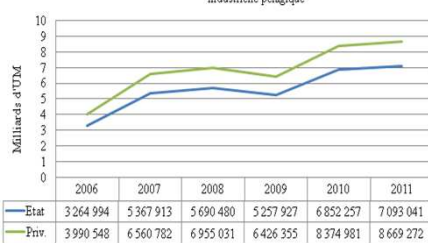
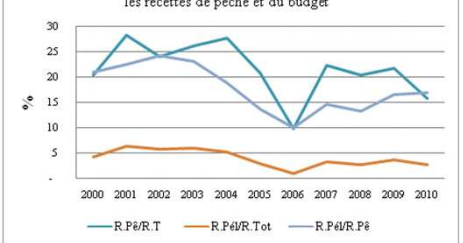


Figure 6: Contribution en Pourcentage des recettes pélagique dans les recettes de pêche et du budget



CONCLUSIONS

A l'issue de ce travail nous pouvons déduire que l'orientation rentière de l'exploitation de cette pêcherie suivant ces deux systèmes s'effectuent simplement au détriment de l'objectif d'intégration du secteur à l'économie nationale. Cela constitue pour la Mauritanie un manque à gagner en termes de revenus et de création d'emplois d'où la nécessité d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie cohérente pour ce sous secteur. Néanmoins, les opportunités susceptibles d'être tirées de ces espèces petits pélagiques restent conditionnées par des investissements importants dans les domaines des infrastructures de base (ports, débarcadères, pontons et espaces aménagés) et de la valorisation (transformation, marchés).